



COMMUNIQUÉ

Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Un membre de l'Union paysanne poursuivi par l'UPA

Lachute, 31 octobre 2013. Dans 24 heures, l'Union paysanne accompagnera au Palais de Justice de Joliette l'un de ses membres et semencier biologique, Jean-François Lévesque, dans sa cause contre l'Union des Producteurs Agricoles (UPA). Cette dernière lui réclame 2265,26\$ en cotisations syndicales impayées.

Jean-François Lévesque refuse de le faire en raison du principe de liberté d'association qui n'existe pas réellement en agriculture au Québec. De plus, il ne possède pas le statut de producteur au sens défini par le MAPAQ.

L'Union paysanne, qui mène ce combat depuis 12 ans, rappelle qu'elle a pu retracer plus de 5000 agriculteurs qui ont été poursuivis par l'UPA pour la cotisation syndicale depuis les années 80. Ce chiffre ne représenterait qu'une portion du total des agriculteurs poursuivis.

C'est pour cette raison que des dizaines de citoyens viendront, demain, au Palais de Justice de Joliette accompagner l'Union paysanne et soutenir le semencier biologique. À l'heure où le Québec fait un grand ménage dans l'industrie de la construction et dans le monde municipal, pourquoi ne pas en profiter pour donner un autre coup de balai et mettre fin au monopole syndical de l'UPA? À quand une commission Charbonneau en agriculture?

Afin de soutenir et de partager cet enjeu important de la démocratie, l'Union paysanne produira une série de capsules d'information destinées à faire connaître au grand public l'absence de liberté réelle d'association en agriculture au Québec.

- 1^{ère} capsule : <http://goo.gl/oGuxro>
- 2^{ième} capsule: <http://goo.gl/DXIRJe>

« [...] dans une société démocratique, on peut difficilement justifier le maintien d'un régime qui oblige un groupe de personnes à adhérer à une structure unique d'association, régime qui, au demeurant, ne prévoit aucun dispositif pour vérifier la volonté des personnes d'y adhérer ou d'y maintenir leur participation. Cette situation est malsaine et nuit même à la crédibilité de l'UPA. » **Jean Pronovost, Président de la Commission sur l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Québec.**

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473

L'Union paysanne est un syndicat agricole et citoyen qui intercéde auprès du gouvernement, des médias et de l'opinion publique pour promouvoir les intérêts de la paysannerie. Elle donne une place à tout ceux désireux de s'impliquer en faveur d'une agriculture et d'une alimentation paysanne. **L'Union paysanne c'est... l'Alliance de la Terre et de la Table.**